

Histoire politique de la Belgique

Bien avant son indépendance en 1830, le territoire de la Belgique connaissait déjà une différence culturelle importante, le Nord étant soumis à l'influence du monde germanique, le Sud, à celle du monde latin.

La source des tensions et des revendications liées à la langue et à la culture différente est donc historique.

Votées entre 1873 et 1963, ce qu'on appelle les « lois linguistiques » ont constitué une base importante de la Réforme de l'État, légiférant sur l'utilisation des langues dans différents domaines.

Cependant, pour réformer l'État unitaire et centralisé de 1830, il a fallu modifier le texte qui constitue le fondement de l'organisation de l'État : la Constitution belge.

Les différentes Réformes de l'état belge

